



METZ EN SCENES

COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JANVIER 2017 – 18h30

Représentants de la Ville de Metz, collectivité fondatrice de l'EPCC (votants)

Monsieur Dominique GROS, membre de droit	Pouvoir à Monsieur LEKADIR
Madame Margaud ANTOINE FABRY, titulaire	Absente POUVOIR à Madame BORI
Madame Nathalie DE OLIVEIRA, suppléante	
Monsieur Hacène LEKADIR, titulaire - Président	PRÉSENT
Monsieur Philippe CASIN, suppléant	
Madame Marylin MOLINET, titulaire	
Madame Danièle BORI, suppléante	PRESENTE
Madame Patricia SALLUSTI, titulaire	ABSENTE
Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, suppléant	ABSENT
Monsieur William SCHUMAN, titulaire	
Monsieur Raphaël PITTI, suppléant	PRÉSENT
Madame Martine NICOLAS, titulaire	ABSENTE
Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, suppléante	ABSENT
Madame Bérangère THOMAS, titulaire	PRÉSENTE
Madame Françoise GROLET, suppléante	

Représentants de la Région Grand Est, collectivité fondatrice de l'EPCC (votants)

Monsieur Thierry GOURLOT, titulaire	Absent POURVOIR à Monsieur KHALIFE
Madame Stéphanie CONIGLIO, suppléante	
Monsieur Jean-Pierre LIOUVILLE, titulaire	ABSENT
Monsieur Bertrand MASSON, suppléant	ABSENT
Monsieur Pascal MANGIN, titulaire	Absent POUVOIR à Monsieur PITTI
Monsieur Jackie HELFGOTT, suppléant	
Monsieur Patrick THIL, titulaire	
Monsieur Khalifé KHALIFÉ, suppléant	PRÉSENT

Représentants du syndicat mixte Orchestre National de Lorraine (votants)

Madame Françoise FERRARO, titulaire	Absente POUVOIR à Madame THEVENON
Madame Mireille GAZIN, suppléante	

Personnalités qualifiées nationales et/ou transfrontalières (votants)

Monsieur Laurent BAYLE, titulaire – Vice-Président	PRÉSENT
Madame Monique RUDOLF, suppléante	
Madame Fabienne LORONG, titulaire	
Monsieur Philippe LE GOFF, suppléant	PRESENT
Madame Jacqueline SCHNEIDER, titulaire	PRESENTE
Monsieur Jean-Dominique MARCO, suppléant	

Personnalités qualifiées locales (votants)

Monsieur Jean-Luc BOHL, titulaire
Madame Marie-Louise THEVENON, suppléante PRÉSENTE
Madame Isabelle CHAIGNE, titulaire Absente POUVOIR à Monsieur LE GOFF
Monsieur Serge BASSO DE MARCH, suppléant

Représentants du personnel élus de l'EPCC (votants)

Monsieur Joseph ANDRÉ, titulaire
Monsieur Frédéric JOUAVILLE, suppléant PRÉSENT
Madame Myriama IDIR, titulaire PRÉSENTE
N.N., suppléante

Représentants de la DRAC Grand Est (invités)

Monsieur Charles DESSERVY
Madame Anne MISTLER
Madame Florence FORIN PRÉSENTE

Directrice (voix consultative)

Claire GUILLEMAIN PRÉSENTE

Etaient présents auprès des élus titulaires ou suppléants :

Monsieur Christian SCHNELL, Ville de Metz
Monsieur Frédéric CHARTE, Ville de Metz
Madame Angélique ENGINGER, Région

Etaient également présents au titre de leur fonction au sein de l'EPCC

Michèle PARADON
Laurent VERGNEAU
Hamid JARI

16 membres votants du Conseil d'administration sur 20 étant présents ou représentés, le quorum est atteint pour tenir la séance.
Le Président ouvre la séance à 18h30.

En préambule, le Président accueille les deux nouvelles personnalités qui ont rejoint le Conseil d'administration de Metz en Scènes.

Le Président présente la soirée du 2 mars 2017 à l'Arsenal consacrée au lancement de la soirée d'inauguration du Cercle de la Cité musicale.
Cette soirée sera organisée en partenariat avec la BPALC, sous le haut patronage du Maire de Metz avec une alternance de prises de paroles, de moments musicaux et de visionnages de vidéos.

1 - Délibération n° 1 : Approbation du compte rendu du CA du 16 décembre 2016

Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité le procès verbal de la séance du 16 décembre 2016.

2 – Activité artistique : Point d'information sur les projets artistiques 2017-2018

Claire Guillemain passe la parole à Michèle Paradon pour présenter les grandes lignes.
Au préalable, la Directrice générale rappelle que l'année 2016 a été extrêmement dense avec près de 730 manifestations sur les trois sites de Metz en Scènes.

L'automne 2017 célébrera le lancement officiel de la Cité musicale avec des week-ends croisés, et des thématiques dans l'ensemble de la Cité musicale : WE consacré à la guitare, WE autour du thème musique et santé...

La programmation 2017 comptera une centaine de manifestations à l'Arsenal.

Parmi les moments forts, l'accueil de David Grimal avec son ensemble Les Dissonances, avec son quatuor et avec l'Orchestre national de Lorraine.

La résidence de Zad Moultaqa (soutenue par la DGCA et la SACEM) se poursuivra à l'Arsenal pour différents projets de concerts et ateliers pédagogiques.

Parmi les projets en partenariats avec d'autres acteurs de la Grande Région, une nouvelle collaboration avec le festival Musica et l'accueil de plusieurs productions de musique contemporaine labellisées Musica en partenariat avec le festival à l'automne.

L'Arsenal participera au festival Exp.Editions, festival de danse contemporaine de la région Grand Est.

En novembre, l'Arsenal consacrera plusieurs concerts à la guitare, avec l'ONL ou en musique contemporaine et ancienne.

En janvier, l'Arsenal programmera plusieurs concerts et ateliers autour de la musique et de la santé notamment avec un projet avec l'ONL (travail avec des hôpitaux et avec l'institut des jeunes sourds) mais également avec Thierry Pécou.

En mars, aura lieu un festival autour de la musique romantique Française, en partenariat avec la Fondation Bru Zane.

En avril, l'Arsenal s'associera au Livre à Metz sur des projets musique et littérature (Joëlle Léandre),

En juin, l'Arsenal poursuivra les deux temps forts autour du hip hop (East block party) et du numérique (Ondes messines).

Parmi les artistes associés, la compagnie Roland Furieux, l'Achéron, Hervé Biorlini, Art4 et le Concert Lorrain.

L'Arsenal s'est désormais inscrit dans le réseau La Belle Saison, qui regroupe partout en Europe des salles prestigieuses programmant de la musique de chambre.

La Directrice générale passe la parole à Laurent Vergneau pour présenter la programmation de la BAM et des Trinitaires (Pôle de musiques actuelles).

Laurent Vergneau rappelle que la programmation est trimestrielle.

L'activité est extrêmement dense au Pôle de musiques actuelles partagée entre des représentations (env. 140 par an), et beaucoup d'autres activités (résidences, ateliers de formation, accompagnement de groupes, location de studios de répétitions...).

L'année est ponctuée de temps forts avec des festivals (Haunting the Chapell, Freeeze, Young Team, Zikametz, Musiques Volantes) l'association aux événements de la Ville, le festival Ondes Messines et des temps forts transversaux avec la Cité musicale.

Concernant les têtes d'affiche, le travail entamé depuis quelques mois commence à porter ses fruits : Jeff Mills (avec l'ONL), Kreator, Imany, Salif Keytah. A l'automne 2017, des projets sont d'ores et déjà prévus avec Rone (en résidence au printemps 2017), Epica, San Severino, Guts...

Laurent Vergneau rappelle que les grandes orientations consistent à conserver une identité forte électro, rock, hip hop autour de la scène indépendante, développer le jazz et les musiques du monde, poursuivre le soutien à la scène locale et à l'émergence, proposer des projets transversaux. Le numérique devient un axe fort avec la résidence et la programmation d'artistes de ces esthétiques.

Claire Guillemain rappelle que les têtes d'affiche sont essentielles pour créer des habitudes du public mais que la salle doit également respecter le cahier des charges des SMAC et se tourner vers la création et la résidence d'artistes. Elle rappelle également la qualité exceptionnelle de la salle.

Christian Schnell félicite les équipes pour ce travail sur la programmation avec des réponses apportées à la commande faite pour la Cité musicale et les croisements des esthétiques et les collaborations. Il souhaite même aller plus loin pour donner une visibilité par exemple à la programmation de la BAM dans le programme de l'Arsenal.

Il salue également le travail de rapprochement qui a été opéré avec les autres institutions soutenues par la Ville de Metz et notamment le festival Passages.

Il indique que la Ville souhaite travailler autour d'une saison jeune public et il encourage Metz en Scènes à participer à cette réflexion.

Il interroge la DRAC pour savoir si la labellisation SMAC va être accordée à la BAM et aux Trinitaires. Claire Guillemain rappelle que le dossier a été déposé il y a plusieurs mois.

Florence Forin indique que la construction doit être progressive, mais le dossier est en bonne voie auprès de la DGCA et de la DRAC.

Le Président souhaite faire une remarque sur le conseil municipal de la veille et rappelle l'importance des moyens consacrés à la Cité musicale soit plus de 7 millions sur un budget de 10 millions.

Il y a eu un débat singulièrement sur la BAM et il est important de savoir ce que pensent les élus. On a donné les chiffres de fréquentation. Le Maire de Metz a rappelé qu'il était important de renforcer le travail de programmation et d'implantation de la BAM dans le quartier et dans le territoire.

Les mots du Maire voulaient dire qu'il reste du travail à faire.

Madame Thomas regrette qu'il y ait peu d'action culturelle à la BAM.

Le Président lui indique au contraire que c'est le quotidien des équipes de la BAM et que des actions sont co-construites avec des écoles. Il existe aussi des situations où des écoles veulent faire leur action dans la BAM mais il s'agit d'accueils. La demande est très forte et peut-être l'école dans laquelle travaille Madame Thomas s'est heurtée à un problème d'agenda.

Madame Bori confirme effectivement qu'il y a beaucoup de choses pour le jeune public.

Le Président indique qu'il faut absolument valoriser le travail avec les scolaires et les centres sociaux et le débat au Conseil municipal traduit bien le manque d'information des élus sur la qualité du travail réalisé à la BAM.

3 – AFFAIRES FINANCIERES : VOTE DU BUDGET 2017

Le Président rappelle qu'a eu lieu en décembre un débat d'orientation budgétaire.

Il passe la parole à Claire Guillemain pour présenter le budget soumis au vote.

Le budget conforme au DOB de décembre avec quelques modifications de lignes notamment pour être conforme à la présentation de comptabilité publique (notamment sur le chapitre 12 qui regroupe tout ce qui concerne la masse salariale qu'il s'agisse des emplois directs ou des refacturations à l'ONL dans le cadre des mises à disposition de salariés de la Cité musicale).

Elle rappelle qu'il y a des changements profonds de présentation entre 2016 et 2017 notamment après le contrôle fiscal de décembre 2015 : non assujettissement des subventions à la TVA, paiement taxe sur les salaires.

Au niveau des subventions, les subventions de l'Etat sont en augmentation, les subventions de la Région et de la Ville sont équivalentes à 2016, précision étant faite que la ventilation pour la Ville est modifiée entre fonctionnement et investissement).

Sur les ressources propres, le budget est modeste et le choix a été fait d'être prudent notamment pour maîtriser les dépenses puisque les budgets sont votés à l'équilibre (choix de ne pas gonfler les recettes). Si des recettes supplémentaires arrivaient, elles seront affectées directement à l'artistique en particulier sur la BAM.

Philippe Le Goff indique que plusieurs Centres nationaux de Création musicale ont également eu des contrôles fiscaux.

Monsieur Khalifé prend la parole au nom de la Région Grand Est et remercie et félicite d'abord l'ensemble des équipes de l'Arsenal pour l'accueil des vœux du Président Richert le 21 janvier.

Il confirme que la Région a voté l'après-midi même une subvention pour l'EPCC Metz en Scènes à hauteur de 182 000 euros et rappelle l'attachement de Metz en Scènes à l'EPCC. Deux autres projets sont à l'étude pour une aide complémentaire de la Région mais ils n'ont pas été présentés dans le budget voté ce jour.

La Directrice générale remercie la Région pour la subvention accordée à l'EPCC Metz en Scènes. C'était un honneur pour Metz en Scènes d'accueillir les vœux du Président de la nouvelle Région Grand Est et elle tient à saluer le travail formidable des équipes technique et d'accueil qui ont travaillé toute la nuit pour que la salle soit en ordre de marche.

Le Président rappelle qu'historiquement Metz en Scènes soutenu majoritairement par la Ville mais il souhaite que soutien de la Région et de l'Etat soient renforcés.

Christian Schnell, indique que la délibération du Conseil Municipal sera transmise à la Région confirmant notamment l'augmentation de 100 000 € au Syndicat Mixte de l'ONL et le maintien de la subvention à Metz en Scènes.

Il regrette que les recettes propres du budget primitif 2017 soient inférieures au budget primitif 2016 et souhaite un atterrissage différent en fin d'année avec des efforts à porter principalement sur le mécénat. Concernant la location des salles, il faut également faire un effort.

Le Président indique qu'il est important de développer les recettes de location des salles et de mécénat, même si on est dans une logique de concurrence. Cet établissement doit impérativement développer ses recettes propres.

Jacqueline Schneider interroge sur les créneaux disponibles pour les locations.

Claire Guillemain rappelle que la priorité est donnée à l'artistique. Cette année par exemple il y a eu beaucoup plus de concerts que l'année précédente, et beaucoup d'ateliers pédagogiques, laissant moins de place à l'accueil de séminaires ou congrès.

Par ailleurs, l'Arsenal n'est pas une salle de congrès. A ce titre, quand on a un congrès et que la veille on est en configuration concert ou spectacle de danse, il faut compter un jour de plus pour démonter et remonter la salle en mode congrès. Un congrès finalement dans une salle de spectacle monopolise 3 jours.

Madame Thomas interroge sur les locations à la BAM. Claire Guillemain précise qu'il s'agit des locations de studios et rappelle le rôle de la BAM d'accueil des groupes de la région pour répéter avec du matériel professionnel, dans un lieu insonorisé et avec un accompagnement professionnel. La BAM dispose de 4 studios de répétitions loués entre 5 et 9 euros de l'heure.

Claire Guillemain remercie les efforts de la Ville et particulièrement les élus qui ont voté le budget dans le contexte actuel extrêmement tendu pour les collectivités territoriales. C'est un signe fort pour la Culture et pour la Cité musicale.

Florence Forin indique que, pour l'Etat, il n'y a pas encore de nouvelles sur des financements complémentaires pour l'EPCC.

Après ce débat, le budget 2017 (fonctionnement : 7 306 800 euros et investissement 220 000 euros) est voté à l'unanimité.

6 - Points divers

Il n'y a pas de point divers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.